

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
Commune

Numéro SIRET : 25320024000047  
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**

**Budget annexe : SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE -  
ASSAINISSEMENT**

**Instruction budgétaire et comptable M.49(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 26

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 27

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 28

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 29

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 30

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 31

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 32

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 36

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. - Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 022 480,00	967 617,02
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 54 862,98
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 022 480,00</b>	<b>1 022 480,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	797 418,44	907 092,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	42 286,50	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 67 387,06	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>907 092,00</b>	<b>907 092,00</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 929 572,00</b>	<b>1 929 572,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercice)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

- 2 AVR 2026

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	355 190,00	0,00	355 962,00	355 962,00	355 962,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 875,00	0,00	282 200,00	282 200,00	282 200,00
014	Atténuations de produits	55 950,00	0,00	27 624,00	27 624,00	27 624,00
65	Autres charges de gestion courante	8 943,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>738 958,00</b>	<b>0,00</b>	<b>692 286,00</b>	<b>692 286,00</b>	<b>692 286,00</b>
66	Charges financières	59 113,00	0,00	50 963,00	50 963,00	50 963,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	90,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>798 161,00</b>	<b>0,00</b>	<b>743 249,00</b>	<b>743 249,00</b>	<b>743 249,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	12 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opéral* ordre transfert entre sections (6)	308 277,00		279 231,00	279 231,00	279 231,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>320 277,00</b>		<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 118 438,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 022 480,00</b>	<b>1 022 480,00</b>	<b>1 022 480,00</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 022 480,00

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,08	0,00	4 920,02	4 920,02	4 920,02
70	Ventes produits fabriqués, prestations	875 156,00	0,00	859 932,00	859 932,00	859 932,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>880 156,08</b>	<b>0,00</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	182,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>880 338,08</b>	<b>0,00</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>
042	Opéral* ordre transfert entre sections (6)	86 765,00		97 765,00	97 765,00	97 765,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>86 765,00</b>		<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>967 103,08</b>	<b>0,00</b>	<b>967 617,02</b>	<b>967 617,02</b>	<b>967 617,02</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

54 862,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 022 480,00

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>181 466,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

2026  
Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le - 2 AVR. 2026  
ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	250 055,00	42 286,50	235 000,44	235 000,44	277 286,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>450 055,00</b>	<b>42 286,50</b>	<b>435 000,44</b>	<b>435 000,44</b>	<b>477 286,94</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>450 055,00</b>	<b>42 286,50</b>	<b>435 000,44</b>	<b>435 000,44</b>	<b>477 286,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 604,01	0,00	264 653,00	264 653,00	264 653,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>256 604,01</b>	<b>0,00</b>	<b>264 653,00</b>	<b>264 653,00</b>	<b>264 653,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>706 659,01</b>	<b>42 286,50</b>	<b>699 653,44</b>	<b>699 653,44</b>	<b>741 939,94</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	86 765,00		97 765,00	97 765,00	97 765,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>86 765,00</b>		<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>793 424,01</b>	<b>42 286,50</b>	<b>797 418,44</b>	<b>797 418,44</b>	<b>839 704,94</b>

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

67 387,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

907 092,00

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	373 147,01	0,00	418 187,44	418 187,44	418 187,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>473 147,01</b>	<b>0,00</b>	<b>518 187,44</b>	<b>518 187,44</b>	<b>518 187,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	64 343,99	0,00	109 673,56	109 673,56	109 673,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>64 343,99</b>	<b>0,00</b>	<b>109 673,56</b>	<b>109 673,56</b>	<b>109 673,56</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
 Reçu en préfecture le 02/04/2026  
 Publié le - 2 AVR. 2026  
 ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1;BF

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>537 491,00</b>	<b>0,00</b>	<b>627 861,00</b>		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	12 000,00		0,00		
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	308 277,00		279 231,00	279 231,00	279 231,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>320 277,00</b>		<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>857 768,00</b>	<b>0,00</b>	<b>907 092,00</b>	<b>907 092,00</b>	<b>907 092,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>907 092,00</b>
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042)

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>181 466,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	355 962,00		355 962,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	282 200,00		282 200,00
014	Atténuations de produits	27 624,00		27 624,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 500,00		26 500,00
66	Charges financières	50 963,00	0,00	50 963,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	279 231,00	279 231,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>743 249,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>1 022 480,00</b>

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****1 022 480,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	72 765,00	72 765,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	264 653,00	0,00	264 653,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	200 000,00	0,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	277 286,94	25 000,00	302 286,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>741 939,94</b>	<b>97 765,00</b>	<b>839 704,94</b>

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE

67 387,06

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****907 092,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 920,02		4 920,02
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	859 932,00		859 932,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		25 000,00	25 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>869 852,02</b>	<b>97 765,00</b>	<b>967 617,02</b>

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE

54 862,98

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****1 022 480,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	100 000,00	0,00	100 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	418 187,44	0,00	418 187,44
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		279 231,00	279 231,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>518 187,44</b>	<b>279 231,00</b>	<b>797 418,44</b>

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

**AFFECTATION AUX COMPTES 106****109 673,56****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****907 092,00**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le - 2 AVR. 2026  
ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43

## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>355 190,00</b>	<b>355 962,00</b>	<b>355 962,00</b>
60224	Fournitures de magasin	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6032	Variat* stocks autres approvisionnements	2 537,00	3 950,00	3 950,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	110 530,00	89 456,00	89 456,00
6062	Produits de traitement	0,00	8 000,00	8 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	16 000,00	17 584,00	17 584,00
6064	Fournitures administratives	350,00	350,00	350,00
6066	Carburants	14 500,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	900,00	900,00	900,00
6078	Autres marchandises	0,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	12 200,00	12 280,00	12 280,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	58 151,00	60 000,00	60 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	58 000,00	53 000,00	53 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	4 500,00	4 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	10 200,00	11 042,00	11 042,00
6161	Multirisques	0,00	39 000,00	39 000,00
6168	Autres	39 672,00	5 200,00	5 200,00
618	Divers	8 900,00	13 900,00	13 900,00
6226	Honoraires	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6228	Divers	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6248	Divers	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 700,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	450,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>318 875,00</b>	<b>282 200,00</b>	<b>282 200,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	176,00	176,00	176,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 700,00	3 200,00	3 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	123 306,00	108 000,00	108 000,00
6412	Congés payés	4 019,00	3 300,00	3 300,00
6413	Primes et gratifications	71 868,00	52 900,00	52 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	22 145,00	21 040,00	21 040,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	37 629,00	36 300,00	36 300,00
6452	Cotisations aux mutuelles	877,00	882,00	882,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	39 627,00	42 400,00	42 400,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 804,00	1 854,00	1 854,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	5 176,00	7 100,00	7 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	348,00	348,00	348,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 200,00	4 700,00	4 700,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>55 950,00</b>	<b>27 624,00</b>	<b>27 624,00</b>
706129	Revert redevance modernisat* agence eau	55 950,00	27 624,00	27 624,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>8 943,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	182,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	8 761,00	26 500,00	26 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>738 958,00</b>	<b>692 286,00</b>	<b>692 286,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>59 113,00</b>	<b>50 963,00</b>	<b>50 963,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 979,00	53 931,00	53 931,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 866,00	-2 968,00	-2 968,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)</b>	<b>90,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	90,00	0,00	0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>798 161,00</b>	<b>743 249,00</b>	<b>743 249,00</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
023	Virement à la section d'investissement	12 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	308 277,00	279 231,00	279 231,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	22 809,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	285 468,00	279 231,00	279 231,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>320 277,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>320 277,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 118 438,00</b>	<b>1 022 480,00</b>	<b>1 022 480,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 022 480,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	-2 968,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 968,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)

**III - VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,08	4 920,02	4 920,02
6032	Variat* stocks autres approvisionnements	2 500,08	3 000,00	3 000,00
64198	Autres remboursements	2 500,00	1 920,02	1 920,02
70	Ventes produits fabriqués, prestations	875 158,00	859 932,00	859 932,00
704	Travaux	30 000,00	9 000,00	9 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	560 728,00	535 738,00	535 738,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	20 766,00	20 766,00
7088	Autres prestations de services	274 428,00	274 428,00	274 428,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres	0,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>880 156,08</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	182,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat*	182,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>880 338,08</b>	<b>869 852,02</b>	<b>869 852,02</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	86 765,00	97 765,00	97 765,00
722	Immobilisations corporelles	14 000,00	25 000,00	25 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	72 765,00	72 765,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	72 765,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>86 765,00</b>	<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>967 103,08</b>	<b>967 617,02</b>	<b>967 617,02</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>54 862,98</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 022 480,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	250 055,00	235 000,44	235 000,44
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	85 000,00	30 000,00	30 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	120 000,00	120 000,00
21561	Service de distribution d'eau	10 000,00	15 000,00	15 000,00
21562	Service d'assainissement	125 055,00	52 000,44	52 000,44
2182	Matériel de transport	15 000,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>450 055,00</b>	<b>435 000,44</b>	<b>435 000,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 604,01	264 653,00	264 653,00
1641	Emprunts en euros	256 604,01	264 653,00	264 653,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>256 604,01</b>	<b>264 653,00</b>	<b>264 653,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>706 659,01</b>	<b>699 653,44</b>	<b>699 653,44</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	86 765,00	97 765,00	97 765,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	72 765,00	72 765,00	72 765,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	47 471,00	47 471,00	47 471,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	118,00	118,00	118,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	24 198,00	24 198,00	24 198,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	978,00	978,00	978,00
	Charges transférées	14 000,00	25 000,00	25 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	20 000,00	20 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	10 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>86 765,00</b>	<b>97 765,00</b>	<b>97 765,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>793 424,01</b>	<b>797 418,44</b>	<b>797 418,44</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 42 286,50

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10) 67 387,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 907 092,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	373 147,01	418 187,44	418 187,44
1641	Emprunts en euros	373 147,01	418 187,44	418 187,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>473 147,01</b>	<b>518 187,44</b>	<b>518 187,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 343,99	109 673,56	109 673,56
1068	Autres réserves	64 343,99	109 673,56	109 673,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>64 343,99</b>	<b>109 673,56</b>	<b>109 673,56</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>537 491,00</b>	<b>627 861,00</b>	<b>627 861,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	12 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	308 277,00	279 231,00	279 231,00
21562	Service d'assainissement	22 809,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	970,00	1 127,00	1 127,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 059,00	5 059,00	5 059,00
28131	Bâtiments	76 386,00	76 386,00	76 386,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 432,00	2 680,00	2 680,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 828,00	1 828,00	1 828,00
28153	Installations à caractère spécifique	57 026,00	57 420,00	57 420,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	108 411,00	101 375,00	101 375,00
28157	Aménagement matériel industriel	252,00	252,00	252,00
28173	Constructions (mise à disposition)	2 558,00	2 558,00	2 558,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	14 631,00	14 631,00	14 631,00
28182	Matériel de transport	15 275,00	15 275,00	15 275,00
28183	Matériel de bureau et informatique	405,00	405,00	405,00
28188	Autres	235,00	235,00	235,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>320 277,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>320 277,00</b>	<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>857 768,00</b>	<b>907 092,00</b>	<b>907 092,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>907 092,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - ASSA**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le **- 2 AVR. 2026**  
ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le - 2 AVR. 2026  
ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

**III – VOTE DU BUDGET**  
**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

A1.2

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 664 460,91									
1641 Emprunts en euros (total)					4 664 460,91									
07050692	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	15/03/2017	2017-03-15	31/08/2017	2 559 460,91	F		2,100	2,100	EURO	S	X Autres	N	A-1
51037100166	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	01/07/2008	2008-07-01	13/03/2008	500 000,00	F		4,190	4,190	EURO	A	C	N	A-1
51068567445	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	25/08/2009	2009-10-02	10/10/2010	1 500 000,00	F		4,290	4,290	EURO	A	C	N	A-1
N15880	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	01/06/2022	2022-12-07	05/12/2023	105 000,00	F		1,400	1,400	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 1-2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - ASSAINISSEMENT - BP - 2026**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>4 664 460,91</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 133 786,79					264 652,05	53 930,02	0,00	14 376,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 133 786,79					264 652,05	53 930,02	0,00	14 376,58
07050692	N	0,00	A-1	1 570 441,08	11,00	F	2,100		128 327,16	32 309,06	0,00	10 094,80
51037100166	N	0,00	A-1	69 428,52	2,00	F	4,190		34 001,95	2 909,05	0,00	1 187,50
51068567445	N	0,00	A-1	408 202,92	4,00	F	4,290		95 713,53	17 511,91	0,00	3 016,30
NIS880	N	0,00	A-1	85 714,27	12,00	F	1,400		6 609,41	1 200,00	0,00	79,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - ASSAINISSEMENT - BP - 2026**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		0,00		2 133 786,79					264 652,05	53 939,02	0,00	14 378,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone

4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A1.4</b>

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnoff)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 133 786,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (sweption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-67 387,06	-67 387,06
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-42 286,50	-42 286,50
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-109 673,56	-109 673,56

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	109 673,56	109 673,56
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-109 673,56	-109 673,56
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	337 418,00	337 418,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	279 231,00	279 231,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-58 187,00	-58 187,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice volés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>337 418,00</b>	<b>337 418,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>264 653,00</b>	<b>264 653,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	264 653,00	264 653,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>72 765,00</b>	<b>72 765,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	72 765,00	72 765,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>279 231,00</b>	<b>III 279 231,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>279 231,00</b>	<b>279 231,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 127,00	1 127,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 059,00	5 059,00
28131	Bâtiments	76 386,00	76 386,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 680,00	2 680,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 828,00	1 828,00
28153	Installations à caractère spécifique	57 420,00	57 420,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	101 375,00	101 375,00
28157	Aménagement matériel industriel	252,00	252,00
28173	Constructions (mise à disposition)	2 558,00	2 558,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	14 631,00	14 631,00
28182	Matériel de transport	15 275,00	15 275,00
28183	Matériel de bureau et informatique	405,00	405,00
28188	Autres	235,00	235,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...)

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

**2 AVR 2026**

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNTB1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT  
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	318 582,07
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>318 582,07</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>869 852,02</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>NaN</b>
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

## B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :**  
**Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

02/04/2026 - 2 AVR 2026  
 ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

(5) Par exemple, emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :**  
**Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POIMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-5 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-7 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-9 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial a obtenu le rempli avant l'écritures de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières de recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de cadres.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de cadres.

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinets.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 a L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

**ÉTAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON MANDATÉES**

**BUDGET ASSAINISSEMENT N° 823 01**

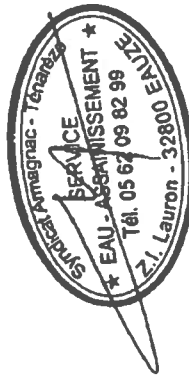
CERTIFICAT ADMINISTRATIF N°37  
Syndicat Armagnac Ténarèze

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Article budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	N° du bon de commande ou marché	Date de l'inscription	Dépenses engagées		
					A	B	C
21562	RUE DE LA FRATERNITE REPRISE DU RESEAU ASSAINISSEMENT GONDRIN	ACCHINI SNAA	2025-GONDRIN	07/10/2025	37 806.00	0	37 806.00
21562	LA TASTE EAUZE	GRUNDFOS	N°35	08/12/2025	4 480.50	0	4 480.50
<b>TOTAL ⇄</b>					<b>42 286.50</b>	<b>0</b>	<b>42 286.50</b>

ARRETE LE PRÉSENT ÉTAT À LA SOMME DE (montant de la colonne C) : Quarante deux mille deux cent quatre vingt six Euros et cinquante cents

Fait le 19/01/2026, l'ordonnateur MELUET Nicolas



Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le **- 2 AVR. 2026**

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0




Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2026



Présenté par Monsieur MELIET Nicolas, Président,  
A Eauze, salle de réunion du Syndicat Armagnac Ténarèze le 17/03/2026  
Monsieur MELIET Nicolas, Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire  
A Eauze, salle de réunion du Syndicat Armagnac Ténarèze , le 17/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ALBINET DAVID	
ARSLANIAN GENEVIEVE	
AXMANN ROLAND	
BEGUE CHRISTOPHE	
BELLOT DANIEL	
BENJADDI MILOUD	
BEYRIES PHILIPPE	
BEZERRA GERARD	
BOUE GUY	
BRIANE HUGUETTE	
CAZES JEROME	
CAZZOLA BRUNO	
CECEILLE GERARD	
CHIVA AMANDINE	
CLAVE GABRIELLE	
COLLADELO MARIE CLAIRE	
DELLA VALLE VALERIE	
DESPAX NELLY	
DHAINAUT ANNIE	
DONA EDOUARD	
DUBOUCH JOEL	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

DULERM Pierre	
DURAND GEORGE MAUEL	
ESPERON PATRICIA	
ESPIAU JOEL	
FALTRAUER FRANCK	
FARGUES Jean Bernard	
FASOLO ROBERT	
FERNANDEZ XAVIER	
GABAS MICHEL	
GIACCOMAZZI STEPHANE	
GOURGUES GERARD	
GRILLON HELENE	
JAUMAIN JEROME	
JORIEUX MICHEL	
KUTCHUKIAN Grégoire	
LABORDE MARIE CLEMENCE	
LABURTHE MICHEL	
LACAVE DELPHINE	
LAFFORGUE MATHIEU	
LAFORE MICHAEL	
LAMORT PIERRE	
LANEQUE VALERIE	
LANSMANT SEBASTIEN	
LUSSAGNET WILFRIED	
MAO JEAN PIERRE	
MELIET NICOLAS	
MEYROUS JEROME	
MINIYALO PIERRE	
MONDIN SEAILLES CHRISTINE	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MONGIS NADINE	<i>Amu</i>
MONTARET JEROME	
NEGRINI REGINE	
PENA ROSELYNE	
PETITJEAN MARION	
PHILIP ALAIN	
PINSOLLES NICOLE	
PIQUEMAL Vincent	
QUINTILLA CHRISTOPHE	<i>[Signature]</i>
RENARD JEAN PIERRE	<i>[Signature]</i>
ROBERT FRANCOIS	
ROZES Xavier	
SAINT MARTIN JOEL	
SCARAVETTI HENRI	
SOLARY JACQUELINE	
TIMOTHEE FREDERIC	
TOURNE JEAN PIERRE	
TOURNIER ELISABETH	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif	

Certifié exécutoire par Monsieur MELIET Nicolas, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A LA MAIRIE

Le 17 MAR. 2026

*[Signature]*

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026\_179\_1-BF